



POUR DES POLITIQUES RÉGIONALES EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE COLLECTIVE ET TRANSFORMATRICE

10 ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES CUMA

POUR DIALOGUER AVEC LES CUMA

1 RENFORCER LA REPRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE COLLECTIVE AU NIVEAU RÉGIONAL

A travers un **dialogue régulier entre la tête de réseau régionale des Cuma et le Conseil Régional** et une **présence des Cuma dans** les instances de concertation régionales liées à l'agriculture et à l'économie sociale et solidaire.

POUR CONTRIBUER AVEC LES CUMA AU DÉFI DU RENOUVELLEMENT DES ACTIFS EN AGRICULTURE

2 CRÉER ET CONFORTER LES AIDES RÉGIONALES "COUP DE POUCE" POUR L'INSTALLATION EN CUMA

A travers **des aides "coup de pouce" pour les nouveaux installés en Cuma**, en complément des cadres nationaux et européens.

3 SOUTENIR LES PROJETS D'INSTALLATION PAR DES ACTIONS DE COMMUNICATION CIBLANT LA MÉCANISATION ET LES COLLECTIFS

A travers **des actions de communication sur la mécanisation et l'engagement collectif financées** via le programme national d'Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture (AITA) décliné au niveau régional.

POUR SOUTENIR DES ACTEURS ESSENTIELS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

4 FAIRE DU PLAN DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES UN OUTIL PERMETTANT D'ENCOURAGER L'AGRICULTURE DE GROUPE

A travers **une priorisation du PCAE aux investissements réalisés en commun** au service d'une meilleure autonomie des exploitations en même temps qu'une économie des ressources publiques et une réduction de l'empreinte carbone. C'est la garantie qu'apporte une priorisation aux collectifs.



5 PRENDRE EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, À L'INSTAR DES CUMA, DANS LES RÉGIMES D'AIDE

A travers **une adaptation des textes relatifs aux aides régionales pour intégrer les Cuma non composées exclusivement d'agriculteurs.**

6 SOUTENIR L'INVESTISSEMENT IMMATÉRIEL DES TÊTES DE RÉSEAU RÉGIONALES

A travers **la mise en place de conventions pluriannuels d'objectifs** avec les fédérations régionales de Cuma.

POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI RÉGIONAL

7 CONSOLIDER L'EMPLOI EN CUMA

A travers **l'ouverture aux Cuma des dispositifs de soutien à l'emploi mis en place au niveau régional**, mais aussi par un soutien aux initiatives de mutualisation comme les groupements d'employeurs en Cuma.

8 APPUYER LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE BÂTIMENTS ATELIERS

A travers un **soutien à la construction et la rénovation des bâtiments ateliers** qui contribuent au développement et à la promotion de l'emploi en agriculture.

POUR COOPÉRER ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

9 DÉPLOYER DES OUTILS DE COOPÉRATION TERRITORIALE SUR L'ÉNERGIE, L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

A travers **l'intégration dans la gouvernance des projets alimentaires territoriaux des acteurs de l'économie sociale et solidaire**, dont les Cuma.

10 METTRE EN PLACE DES CONTRATS DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE DE TERRITOIRE

A travers la mise **en place des contrats de transition agro-écologique et alimentaire de territoire**, d'une durée de cinq à sept ans, établis entre un agriculteur membre d'un collectif, la structure qui accompagne le collectif et les pouvoirs publics, pour permettre une véritable cohérence territoriale.

